



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la session du conseil qui sera tenue le 4 juin 2018 à 19h, à la salle du conseil située au 45, rue des Saules à Notre-Dame-de-la-Salette, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure relative à la propriété située au 3114, chemin du Quatuor (lot 44 du rang 10, Canton de Portland Est.

Cette demande consiste à réduire la marge latérale à 1.9 mètre de la ligne de lot alors que le règlement de zonage 2000-05 exige 2.0 mètres.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite session du 4 juin 2018.

Donné à Notre-Dame-de-la-Salette, ce 9 mai 2018.


Mylène Groulx
Directrice générale
& Secrétaire trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mylène Groulx, directrice générale & secrétaire trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie dudit avis à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 9 mai 2018 entre 9h00 et 16h00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9^e jour de mai 2018.


Mylène Groulx